Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 29 (1921)
Heft: 2

Artikel: La tour de Moudon
Autor: Reymond, Maxime
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-23645

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA TOUR DE MOUDON

Parmi les sociétés d'histoire locale qui se sont fondées dans quelques-unes de nos villes vaudoises, celle du *Vieux Moudon* est une des plus actives. Elle se réunit au moins une fois par année et prend connaissance de travaux intéressants préparés par quelques-uns de nos meilleurs historiographes. Elle publie aussi chaque année un bulletin contenant un ou même plusieurs mémoires sur le passé de la « bonne ville ».

Le dernier fascicule a paru dernièrement. Il contient entre autres un travail de notre collaborateur, M. Maxime Reymond, sur les *Zæhringen à Moudon* consacré en grande partie à l'origine de la tour bien connue du public, située à mi-hauteur de la rue du Château.

M. Reymond rappelle tout d'abord que le nom de *Tour de Broye,* par lequel elle est désignée parfois, est faux. Cet ancien ouvrage ne se trouvait pas à Moudon, mais plutôt au passage de la Broye, près de Salavaux, au pied du Vully. Il est mentionné pour la première fois en 1299 et, dès lors, assez souvent dans les documents du XIVme siècle.

L'auteur passe ensuite en revue les relations qui existèrent dans la seconde moitié du XIIme siècle entre les Zæhringen, l'évêque de Lausanne et le comte de Genevois et conclut qu'aucun acte ne mentionne sûrement l'activité des Zæhringen à Moudon. Il étudie cependant la question de plus près et arrive enfin à des probabilités suffisamment précises pour qu'on puisse les considérer comme des points acquis à l'histoire.

Voici la partie essentielle de son travail sur le point qui nous intéresse.

A une époque indéterminée, mais que l'on doit placer sous l'épiscopat de saint Amédée, soit entre 1145 et 1157, l'évêque est chassé du *castrum,* soit de la ville forte de Moudon, (la ville haute ou le château), par le comte de Genevois, qui se considère comme le souverain de cette localité. Le comte de Genevois est-il demeuré maître de la place ? Rien ne permet de l'affirmer ou de le nier. Mais si le comte de Genevois a

pu s'implanter à Moudon, c'est en sa qualité d'avoué, de défenseur officiel de l'évêque. Or, peu de temps après les événements de Moudon, on voit qu'en 1156 et 1157 l'empereur donne au duc de Zæhringen l'avouerie impériale sur les diocèses romands, en particulier celui de Lausanne ; que l'évêque lui-même reconnaît avec les Lausannois le duc de Zæhringen en qualité de représentant de l'empereur, et enfin qu'un vassal de Berthold, le seigneur Emmo de Gerenstein, fonctionne comme avoué de l'évêque. Qu'est-ce que cela prouve, sinon que le comte de Genevois a été dépossédé de l'avouerie de l'Eglise de Lausanne, que celle-ci a passé aux mains du seigneur de Gerenstein, qui est l'homme lige des Zæhringen. Il en résulte que le comte de Genevois a dû finalement perdre Moudon, que l'autorité nominale de l'évêque y a été rétablie, que l'administration effective de la ville a dû passer aux mains du nouvel avoué, Gerenstein, et par lui au duc de Zæhringen.

Cependant, dans un acte de donation en faveur du couvent de Haut-Crêt, en 1162, le comte Amédée de Genevois est assisté des deux vidomnes de Moudon, Nicolas et Gui. Cet acte offre même ce caractère curieux qu'il est passé à Lausanne, près de la cathédrale, en présence de l'évêque Landri qui le ratifie.

Cela ne veut pas dire que Landri ait enlevé l'avouerie épiscopale à Emmo de Gerenstein, puis qu'il l'a transmit bientôt après à ses deux fils Otton et Guillaume. Mais cela signifie sans doute qu'après la mort de l'évêque Amédée, en 1159, son successeur Landri a dû composer avec le comte de Genevois et lui laisser Moudon. On voit même dans un document contemporain le vidomne Gui, — dont l'office indique une origine plutôt ecclésiastique, — porter le titre de *vice-comes*, vicomte, qui n'est probablement pas dû à une simple inadvertance de scribe, mais constitue bien plutôt l'enregistrement

d'une appellation courante. Un autre document montre le vidomne accompagné d'un serviteur personnel du comte. Tout nous confirme bien dans la pensée qu'à cette époque, c'est-à-dire cinq ans après la transmission de l'avouerie aux Zæhringen, le puissant comte de Genevois n'a pas encore quitté la place.

Mais le duc de Zæhringen n'était pas homme à ne pas essayer de profiter des avantages de la situation, et un combat va s'engager entre lui et le comte de Genevois, combat dont nous ignorons les phases, mais dont nous pouvons enregistrer les résultats. Tout d'abord, le duc de Zæhringen cherche une base d'appui, car tandis qu'autour du fiel épiscopal de Moudon le comte de Genevois possède une série de propriétés allodiales et de vassaux, Berthold n'est qu'un étranger en Suisse romande, et l'appui de l'évêque Landri de Lausanne qui vient de renouveler aux deux fils d'Emmo de Gerenstein l'avouerie octroyée par son prédécesseur à leur père, n'est pas suffisant. Cette base d'opération, le duc la trouve en créant de toutes pièces la ville de Fribourg vers 1175. Pour lui, cette nouvelle forteresse offre deux avantages importants : elle l'asseoit solidement aux portes de la Suisse romande, et elle met à sa merci le trafic du pays de Vaud avec la Suisse allemande. On est un peu surpris de voir le comte de Genevois coopérer à l'exécution de ce projet. Il est en effet auprès du duc de Zæhringen en 1178, lorsque celui-ci reconnaît les droits du prieuré de Payerne sur l'église paroissiale de Fribourg, et il semble être là comme l'un des héritiers du seigneur de Glâne, l'un des possesseurs primitifs du sol. Peut-être ne s'est-il pas rendu compte de la portée de la manifestation du duc Berthold, peut-être aussi a-t-il cru que, satisfait d'avoir fondé Fribourg, le recteur de Bourgogne le laisserait tranquille à Moudon. S'il avait eu cette illusion, il ne tarda pas à être détrompé.

L'empereur Frédéric, par deux sentences rendues en cour impériale les 1 et 2 mars 1186, mit le comte de Genevois au ban de l'empire à cause des déprédations qu'il avait commises dans les évêchés de Genève et de Lausanne. Les sentences impériales restent dans les généralités, et l'on ne sait pas à quels faits précis ces documents se rapportent. Le duc de Zæhringen devait tout naturellement être chargé de l'exécution de la sentence. Mais voici qu'à ce moment précis, le 13 septembre 1186, Berthold IV mourut et fut remplacé par son fils Berthold V. Il n'y a pas de doute que celui-ci ait suivi immédiatement la même politique que son père, et soit entré en lutte ouverte avec le comte de Genevois. On peut ainsi admettre, — malgré la tardivité du témoignage du chroniqueur Justinger, — qu'une bataille ait été livrée près de Payerne en 1190, et que le comte de Genevois ait été vaincu. La route de Moudon était ouverte.

Le duc de Zæhringen va donc s'installer à Moudon. La ville haute est déjà fortifiée. On a plusieurs actes, depuis le temps de saint Amédée, qui mentionnent le *castrum* de Moudon, qui n'est pas un château au sens actuel du mot mais une enceinte fortifiée. Cette enceinte a été construite par l'évêque ou par le comte de Genevois, la chose n'est pas douteuse. La question qui reste en suspens est celle de savoir si ces remparts ont été construits de toutes pièces ou s'ils n'ont pas été appuyés à une tour déjà existante dès l'époque romaine. M. le professeur Albert Naef, archéologue cantonal, que j'ai consulté à ce sujet, admettrait volontiers l'existence d'une tour romaine primitive, mais la tour carrée actuelle n'a pas été sondée suffisamment pour que l'on puisse affirmer la chose. Ce qui est certain, c'est que, dans son état actuel, la tour est du XIIme siècle, nettement antérieure à l'époque savoyarde. D'autre part, M. Naef observe que l'appareil en gros bossages, qui est d'origine romaine, n'est guère usité chez nous à

cette époque, tandis qu'il est très courant dans la Suisse allemande, et que des parties du rempart primitif de Fribourg qui ont été conservées présentent de grandes analogies avec l'appareil de la tour de Moudon. M. Naef remarque en outre que les lettres majuscules des signes des tâcherons qui ont été occupés à la tour semblent bien être au XIIme siècle.

On se trouve donc en présence de cette alternative : ou la tour est d'origine romaine, et elle a dû être utilisée par les comtes de Genevois pour l'établissement des remparts, puis remaniée par les Zæhringen, ou bien elle a été construite de toutes pièces par ces derniers. La première conclusion est la plus vraisemblable, car si les comtes de Genevois n'avaient pas trouvé sur place un important ouvrage de défense de la ville haute, ils auraient dû sûrement en construire un, et l'architecture ne porte pas de marque qui leur aurait été spéciale. On peut fort bien admettre, en revanche, que les Zæhringen aient complètement repris une tour romaine plus ou moins endommagée. Plus tard, les comtes de Savoie construisirent des locaux d'habitation annexés à la tour, mais je n'ai pas à m'occuper de cette période.

Retenons seulement ceci qui paraît établi maintenant : les Zæhringen ont restauré la tour de Moudon, s'ils ne l'ont pas entièrement construite. C'est le seul ouvrage militaire du pays de Vaud qui porte leur empreinte manifeste. D'après ce qui précède, ce travail aurait été effectué au lendemain de 1190.

A ce moment apparaît sur la scène un autre personnage, le comte Thomas de Savoie, qui succède en 1189 à son père Humbert et reprend immédiatement les projets ambitieux de sa famille sur les trois évêchés romands. Ici encore les documents nous manquent pour préciser avec sûreté les causes de la guerre qui s'engagea bientôt après entre lui et l'évêque de Lausanne d'une part, entre lui et le duc de Zæhringen de l'autre.

Le Cartulaire de Lausanne, qui parle à plusieurs reprises des effets, ne dit rien des causes. Mais on constate qu'au moment où le comte de Savoie apparaît, le comte de Genevois s'efface. Peut-on supposer qu'à la suite de sa mise au ban de l'empire, le comte Guillaume, qui arrivait aux termes de sa carrière, — il mourut en 1192, — ait jugé sa cause perdue à Moudon et qu'il ait cédé ses prétentions au comte de Savoie ? Ce n'est pas une supposition toute gratuite si l'on observe que le comte Guillaume était le propre beau-père du comte de Savoie, celui-ci ayant épousé Béatrice de Genevois, alors qu'Humbert, le nouveau comte de Genevois, frère de Béatrice, avait épousé une sœur du comte Thomas ? Cette double alliance impliquait des intérêts communs. Béatrice de Genevois a dû finalement apporter Moudon au comte Thomas de Savoie à titre de dot, et lorsque, le 1 juin 1207, l'empereur « céda » le château de Moudon au comte Thomas, il ne fit en somme que ratifier un arrangement de famille.

Mais l'empereur se heurtait par là à l'évêque de Lausanne et au duc de Zæhringen. Au duc qui prétendait comme avoué épiscopal, — il avait repris les droits des Gerenstein, — et comme avoué impérial, conserver son autorité à Moudon ; après une guerre assez violente, la paix fut conclue entre ces deux personnages à Haut-Crêt en 1211 ; le duc de Zæhringen abandonna la partie. Il fut plus difficile au comte de s'arranger avec l'évêque : il y avait une grave question de droit engagée dans le débat : l'empereur avait donné à Thomas de Savoie son « fief » de Moudon ; or, c'était en réalité un fief de l'Eglise de Lausanne, et l'évêque ne pouvait transiger sur ce point. Aussi les hostilités se prolongèrent-elles pendant sept ans encore, — malgré la destruction des châteaux épiscopaux de Lucens et de Rive qui durent avoir lieu avant 1211, — et ce n'est qu'à Burier, le 3 juillet 1219, qu'un accord fut conclu. Thomas restait le maître de Mou-

don, mais il déclarait tenir cette ville et tous les biens provenant des comtes de Genevois de l'évêque de Lausanne, lui en rendant hommage et lui payant 100 livres de dommages-intérêts. Si le duc de Zæhringen était évincé de la scène, — il était d'ailleurs mort en 1218, — l'évêque conservait théoriquement les droits de son Eglise sur Moudon, tout en abandonnant le domaine utile au comte de Savoie.

Je conclus. La ville de Moudon a passé presque directement du comte Guillaume de Genevois à son beau-fils le comte Thomas de Savoie ; la domination des Zæhringen sur cette localité a été éphémère, n'a duré peut-être qu'une quinzaine d'années, de 1190 à 1207, mais elle a duré cependant assez longtemps pour qu'elle ait laissé son empreinte, à savoir la construction ou le remaniement de la tour de Moudon.

Maxime REYMOND.

La Société du *Vieux-Moudon,* qui est présidée par M. le Docteur Meylan, a bien voulu mettre à notre disposition les deux clichés qui accompagnent cette notice. Nous la remercions bien vivement de son obligeance.

On remarquera sur la face nord de la tour telle qu'elle était en 1884, une large crevasse. Des travaux de consolidation furent entrepris cette année-là sous la direction de M. Bertolini. Les murs furent abaissés d'environ trois mètres afin d'en diminuer le poids et d'éviter que la crevasse ne s'ouvrit davantage. Le mur est présente un surplomb de 15 centimètres. Ce déversement a pu provoquer la formation de la crevasse. Le mur nord, qui domine la Mérine, fut repris en sous-œuvre en 1884 et consolidé. Il est construit sur le roc comme très probablement les autres côtés et le déversement du mur est ne s'explique guère que part un tremblement de terre. Cette supposition est confirmée, du reste, par un passage du poème intitulé *Minnodunum ou les bords de la Broie,* dû au notaire Rodolphe Tissot et qui parut en 1818.

Ajoutons enfin que la Tour de Moudon est classée au nombre des Monuments historiques.

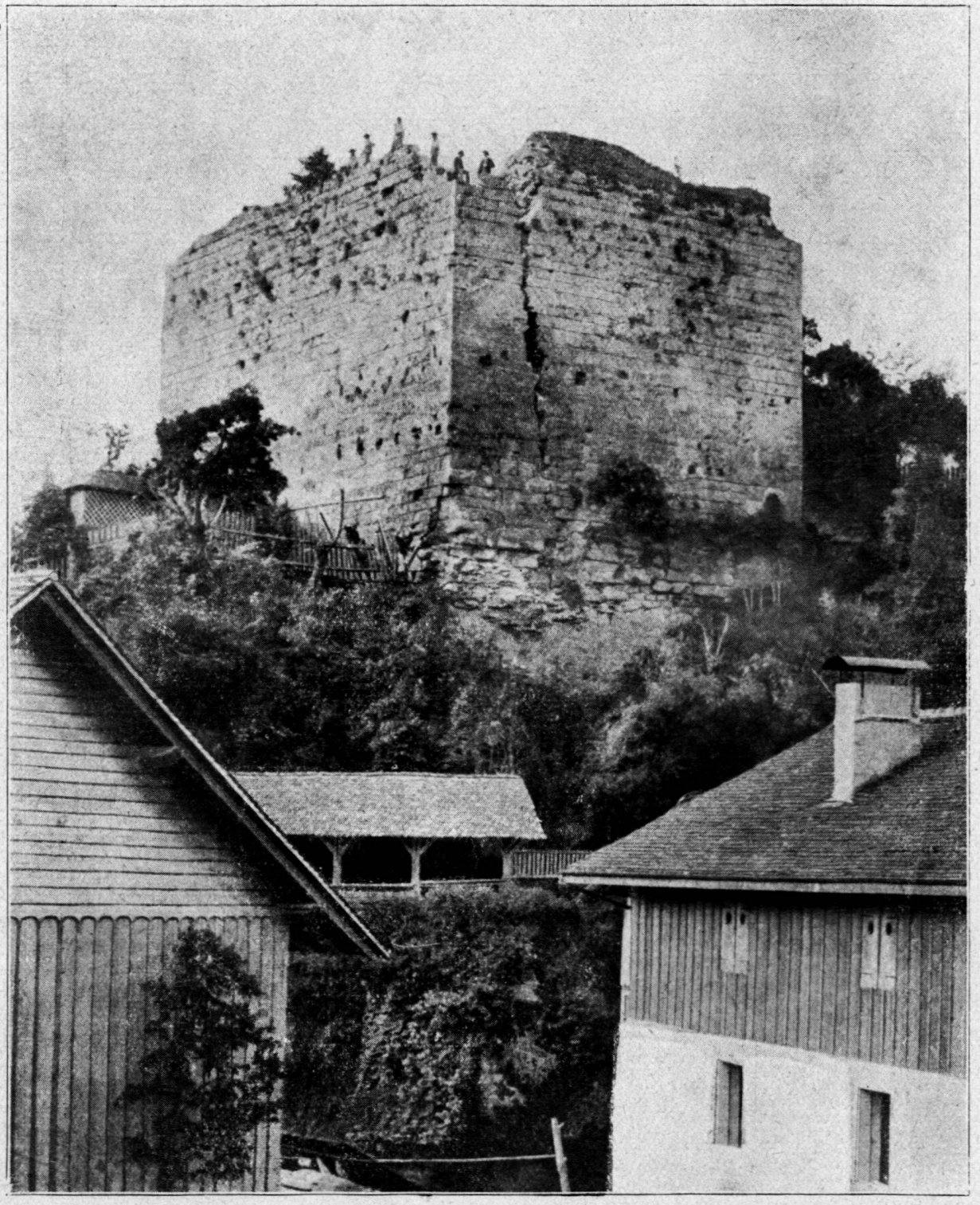

La Tour de Moudon

Vue prise en 1884.

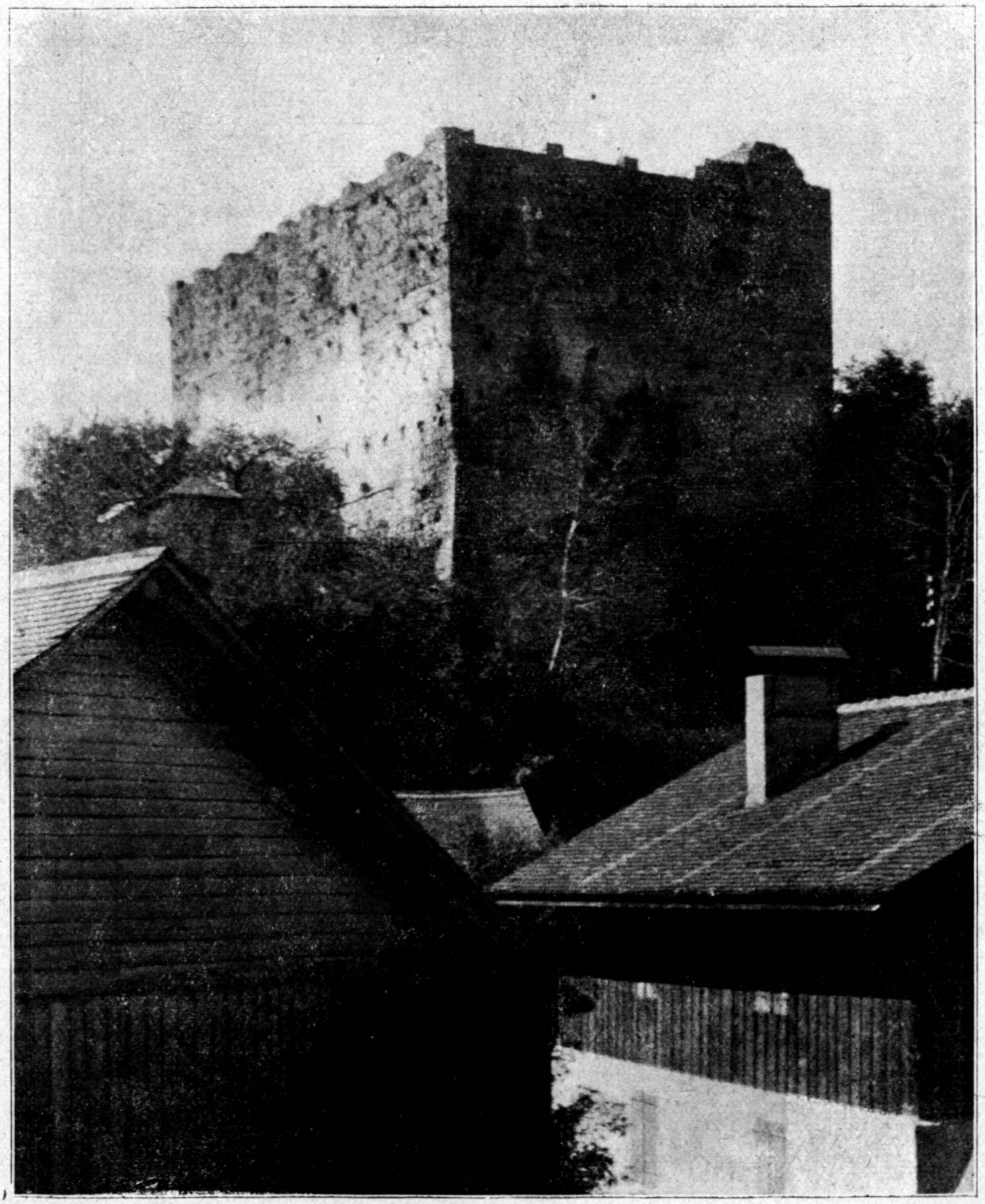

La Tour de Moudon

Vue récente prise du même endroit que la précédente.